

# CHALLENGE SCOOTENTOLE – MIRECOURT 2009

## REGLES DE SECURITE



### Préambule :

Les règles de sécurité suivantes, conformément aux règles définies par la Fédération Française de Motocyclisme pour les manifestations de courses sur circuits *Spécificités Vitesse (RTS\_CCR\_CD\_6\_DEC\_2008)*, et conformément aux règlements général et technique du Challenge Scootentole, s'appliqueront lors du déroulement de la manifestation " *Challenge Scootentole – Mirecourt 2009* " organisée par l'association Scootentole le 23 mai 2009 sur le circuit de Mirecourt/Juvaincourt.

## SOMMAIRE :

<b><u>Article I – Sécurité en piste :</u></b>	Page 2
<b><u>1-1 – Le Circuit :</u></b>	
<u>1-1-1 – Homologation</u>	
<u>1-1-2 - Protections</u>	
<u>1-1-3 - Infrastructures</u>	
<b><u>1-2 – Encadrement</u></b>	Page 3
<u>1-2-1 – Directeur de course</u>	
<u>1-2-2 – Commissaire Technique</u>	
<u>1-2-3 – Commissaires de piste</u>	
<b><u>1- 3 Sécurité des participants</u></b>	Page 4
<u>1-3-1 - Sécurité des scooters</u>	
<u>1-3-2 - Sécurité des pilotes</u>	
<u>1-3-3 – Equipe médicale</u>	
<b><u>Article II – Sécurité hors piste :</u></b>	Page 5
<b><u>2-1 – Sécurité des spectateurs</u></b>	
<u>2-1-1 – Restrictions des accès</u>	
<u>2-1-2 – Equipe médicale</u>	
<b><u>2-2 – Tranquillité publique</u></b>	
<b><u>Article III – Plans :</u></b>	Pages 5 et 6

## Article I – Sécurité en piste :

### 1-1 – Le Circuit :

#### 1-1-1 - Homologation :

Le circuit FreeKart88 de Mirecourt/Juvaincourt, sur lequel se déroulera le 23 mai 2009 le *Challenge Scootentole – Mirecourt 2009*, a reçu l'homologation de la Commission Départementale de la Sécurité Routière. De ce fait il répond notamment, aux règles techniques et de sécurités exigées sur les points suivants :

- Tracé.
- Largeur de piste.
- Revêtement.
- Accotements
- Aires de dégagement.
- Bordures.
- Protections
- Voie des stands.

#### 1-1-2 - Protections :

Afin de garantir la sécurité des participants, la piste du circuit de Mirecourt/Juvaincourt dispose des aménagements suivants:

- Plan 1- A : Bac à graviers de dégagement accompagné d'une barrière de pneus en bout de ligne droite.
- Plan 1 - B : Barrière de pneus au niveau de la voie des stands, en entrée, au milieu et en sortie.
- Plan 1 - C : Grillages de protection des stands
- Plan 1 - D : De larges zones de dégagements, ne présentant aucun obstacle dangereux, de part et d'autre de l'ensemble du tracé.
- Plan 1 - E : de 2 voies d'accès, permettant aux services de sécurité de rejoindre rapidement tout point du circuit.

#### 1-1-3 - Infrastructures :

Le jour de la manifestation, seront aménagées les zones de :

- Plan 2 – A : Contrôle administratif.
- Plan 2 – B : Contrôle Technique.
- Plan 2 – C : Stands.
- Plan 2 – D : Parc coureurs / Camping.
- Plan 2 – E : Equipe médicale.
- Plan 2 – F : Parking

Dans un souci de sécurité, l'accès à ces zones sera exclusivement réservé aux participants et à leurs accompagnateurs et strictement interdit aux spectateurs. De plus, l'accès entre le parc coureurs et les différentes zones techniques (stands, contrôle technique, contrôle administratif) traversant la voie principale de circulation de l'enceinte du circuit les participants devront pousser leurs machines et en aucun cas circuler sur celles-ci.

## 1-2 - Encadrement :

### 1-2-1 – Directeur de course :

Durant la manifestation, Mr Antoine Jalabert assura le rôle de directeur de course, dont nous rappelons ci-dessous les fonctions.

Dans le respect des règlements, le directeur de course est investi de tous les pouvoirs concernant l'aspect sportif d'une compétition.

Il n'est ni responsable de l'environnement, ni de l'organisation générale de la manifestation, rôle assuré par Mr Luc Penfold.

Son autorité s'étend à la piste ou au parcours ainsi qu'aux zones et parcs ayant un caractère sportif.

A ce titre, il est chargé notamment :

- De fermer et d'ouvrir le circuit, de veiller au respect de l'horaire, de contrôler la procédure de départ et d'arrivée.
- Il doit s'assurer que le circuit, la piste ou le terrain sont en bonne condition, que tous les officiels sont présents et que les services de sécurité et médical sont prêts à intervenir.
- Il doit s'assurer en liaison avec l'organisateur technique (organisateur effectif de la manifestation) que l'arrêté préfectoral et le plan de sécurité sont respectés.
- Dans des cas urgents de sécurité ou pour tout autre cas de force majeure, le directeur de course peut arrêter prématurément une course, retarder le départ d'une course et faire procéder à l'amélioration des conditions du circuit ;
- Il peut refuser à un coureur, de prendre le départ ou lui intimer l'ordre de se retirer de la course s'il juge cette mesure nécessaire pour des raisons de sécurité.

Il peut à tout moment mettre en place des mesures exceptionnelles de sécurité concernant la piste, les installations annexes en rapport étroit avec le déroulement de la manifestation, et toute personne physique participant à un titre quelconque à la compétition. Elles doivent demeurer conformes au plan de sécurité

Pendant le déroulement de l'épreuve, l'intervention sur la piste et ses dépendances du service incendie et du service médical relève également de la direction de course.

### 1-2-2 – Commissaire Technique :

Durant la manifestation, Mr Arnaud Bouland assura le rôle de commissaire technique, dont nous rappelons ci-dessous les fonctions.

Le commissaire technique vérifie les éléments de sécurité des machines et les équipements des pilotes au regard des règlements technique et général du *Challenge Scootentole*.

Il s'assurera, en outre et dans un souci de garantie de la tranquillité publique, du respect du niveau sonore des machines prenant part à la manifestation, comme défini dans le *Règlement Technique du Challenge Scootentole*.

### 1-2-3 – Commissaires de piste :

Durant la manifestation seront mis en place des postes de commissaires. Pour la partie du circuit qui les concerne, ils auront en charge le contrôle du respect de la réglementation sportive, la sécurité des pilotes et éventuellement du public, la protection immédiate des blessés, le dégagement de la piste.

Ils devront signaler au directeur de course toute anomalie constatée.

Pour se faire, les commissaires de piste seront pourvus des principaux drapeaux nécessaires au déroulement de la course, de talkie-walkie leur permettant de communiquer rapidement avec le directeur de course et les services de sécurité, et chaque poste se verra attribuer un extincteur à poudre de 2kg.

### 1- 3 – Sécurité des participants :

#### 1-3-1 - Sécurité des scooters :

Les éléments de sécurité des scooters sont définis dans le *Règlement Technique du Challenge Scootentole*, mais nous tenons à rappeler que seuls les scooters ayant passés le contrôle technique, et notamment sur les points techniques suivants, seront autorisés à prendre part à la manifestation:

- Intégrité du châssis et de ses points d'ancrages (fourche / moteur / amortisseurs).
- Jeux des éléments roulants (roues / fourche)
- Etat et efficacité du système de freinage.
- Etat et efficacité du système d'amortissement.
- Etat des pneumatiques.
- Présence de fuites d'huile ou d'essence et système de récupération.
- Etat du système d'échappement et de son niveau sonore.
- Protection de toutes les parties « dangereuses » du scooter et démontage des éléments inutiles à la pratique du 2 roues sur circuit.
- Système de mise à l'arrêt du moteur.

#### 1-3-2 - Sécurité des pilotes :

L'équipement de sécurité requis, est défini en fonction de la classe du participant, dans le *Règlement Technique du Challenge Scootentole*. Nous insistons sur le fait que les pilotes n'accéderont à la piste que s'ils portent un équipement complet et en adéquation avec leur classe.

Equipement fortement recommandé :

- Casque intégral de moins de 5 ans muni de son écran.
- Combinaison cuir 1 ou 2 pièces avec jonction pantalon/blouson.
- Bottes montantes et gants en cuir.
- Protection CE épaules/coudes/genoux.
- Coque dorsale CE.

#### 1-3-2 – Equipes médicales :

Seront présents, le jour de la manifestation et pendant toute la durée de celle-ci :

- Un médecin urgentiste.
- Une équipe de secouristes de la protection civile avec véhicule d'intervention.
- Une équipe d'ambulanciers urgentistes.
- Une ambulance fourgon, équipée du matériel nécessaire, permettant d'assurer le transport d'un blessé jusqu'à l'Hôpital Jean Monnet d' Epinal.

Le CHU d'Epinal sera également pré-alerté de notre manifestation.

## Article II – Sécurité hors piste :

### 2-1 – Sécurité des spectateurs :

#### 2-1-1 – Restrictions des accès :

Afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation et de préserver les spectateurs de tous dangers, les accès du public seront restreints, au parking (plan 2F), et à la zone spectateur située à proximité du club house. Ces zones seront clairement délimitées et identifiées. De plus, la piste du circuit de Mirecourt/Juvaincourt est entièrement ceinte ce qui évitera les accès involontaire à la piste.

#### 2-1-2 – Equipe médicale :

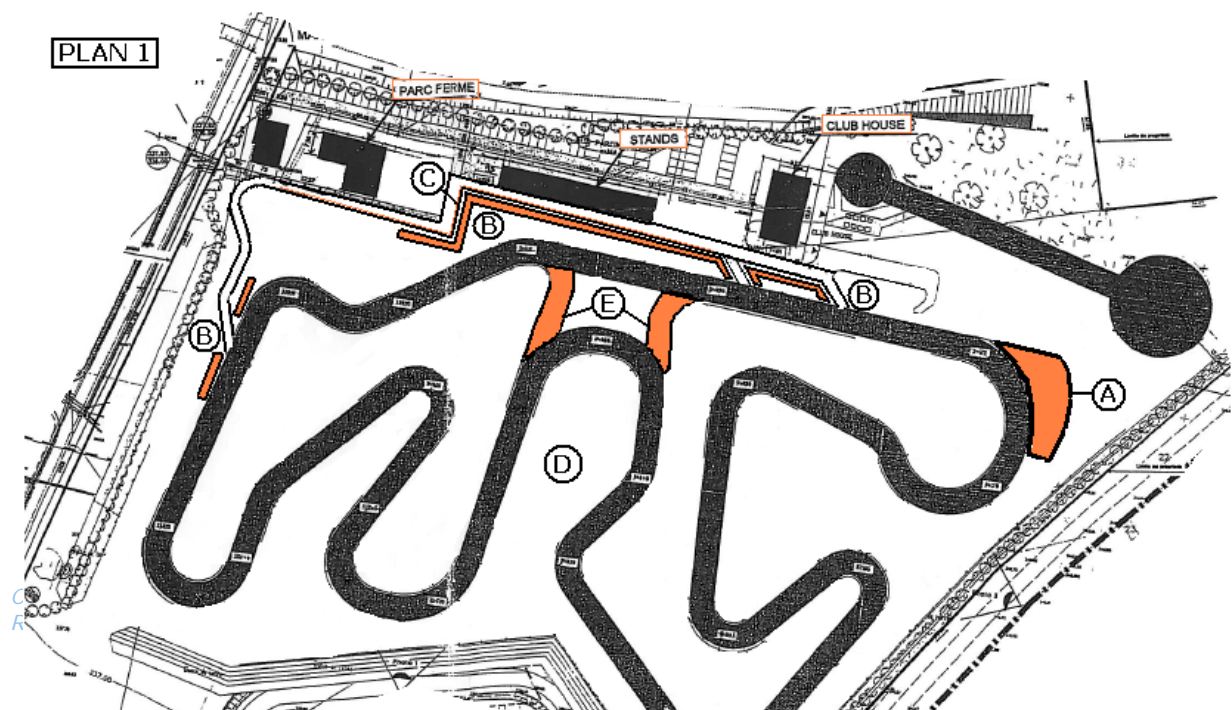
En plus de l'équipe médicale présente, principalement dédiée à la sécurité des participants, mais pouvant tout aussi bien assurer la sécurité des spectateurs, l'équipe d'encadrement de l'association *Scotentole*, aura à sa disposition et à celle du public, le nécessaire de premiers secours, permettant de palier aux petits bobos du quotidien.

### 2-2 – Tranquillité publique :

Afin de préserver la tranquillité aux alentours du circuit, le fonctionnement des moteurs ne sera autorisé que pendant l'horaire de déroulement de la manifestation prévu, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Une stricte coupure « sonore » sera respectée durant la pause déjeuner. De plus, la circulation sur les voies attenantes au circuit sera formellement interdite pour les machines homologuées route, entre 12h30 et 14h.

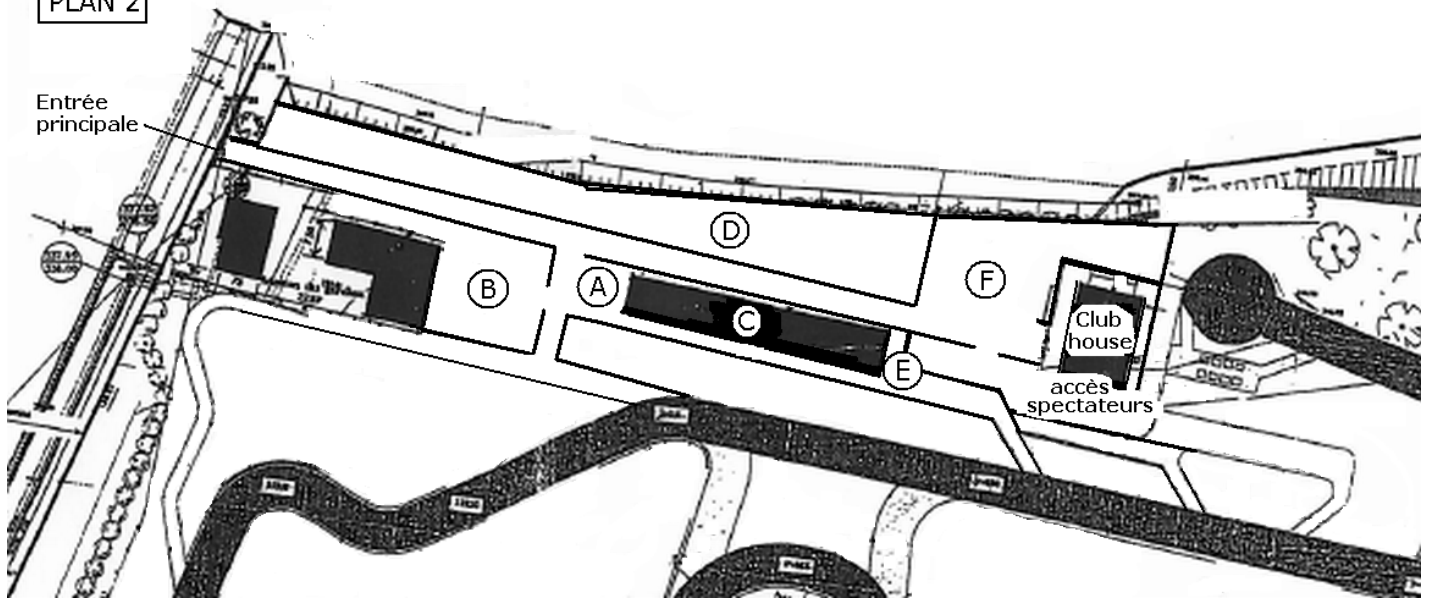
De plus, les scooters dont le niveau sonore des échappements dépassera le plafond défini par le *Règlement Technique du Challenge Scotentole*, ne seront pas admis à participer à la manifestation.

## Article III – Plans :



PLAN 2

Entrée principale



Challenge Scootentole – Mirecourt 2009  
Règles de Sécurité

Association Scootentole  
Le Bourg  
69490 ANCY

[www.scootentole.org](http://www.scootentole.org)